

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****4 AVRIL 2024**

L'an deux mil vingt QUATRE, le 4 Avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur André DESMEDT, Maire.

Étaient présents : M. DESMEDT André, Maire – Mr HUON Jean-Pascal - Mme LAMBERT Marie – Mr BLANPAIN Johann - Mme BONNET Nadine – Mr MERVILLE Hervé – Mme DERONNE Catherine - Mme LHEUREUX Natacha – Mr LARIVIERE Romuald – Mr DELARRE Daniel - Mme VAN EECKHOUT Sophie – Mme VANDENBROUCKE Gaëlle - Mr BOUDREZ André – Mme DEBRABANT Marjorie - Mme MASCAUX Ségolène - Mr VIGIER Hervé – Mr LAVOGIEZ Gaël – Mr VERDIERE Andy - Mme DHONT Audrey – Mr BUEMI Bruno - Mme WADBLED Laetitia – Mr DELCROIX Thibaut.

Étaient absents : Mr AUBURSIN Gaston - Mme LECOEVRE Stéphanie – Mme LUTAS Sylvie – Mme DUTRIEUX Julie - Mme WILLEMS Véronique.

Ont donné procuration : Mr AUBURSIN à Mr BOUDREZ - Mme LECOEVRE à Mme VAN EECKHOUT – Mme LUTAS à Mme LAMBERT – Mme DUTRIEUX à Mr HUON -

Mr Hervé MERVILLE a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

NOMBRE DE :

Conseillers en exercice	Présents	Votants
27	22	26

Objet : Approbation du compte de gestion 2023 (délib. 2024/02/03)

Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame LAMBERT Marie, Adjointe au maire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'année 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que tout est régulier,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 059-215902842-20240404-10042024_10-DE

S'LO

- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le secrétaire,

MERVILLE Hervé



Adjointe au Maire,

LAMBERT Marie



Nota. Le Maire certifie que le
Compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
Le 8 Avril 2024
Que la convocation du conseil
avait été faite le 28 Mars 2024
le Maire.